

Organisme notifié n°1164

## Certificat du contrôle de production en usine

**1164-CPR-PTR029**

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

### **Poutrelles en béton pour systèmes de planchers à poutrelles et entrevous**

*Beam for beam-and-block floor systems*

*fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 1,*

*mis sur le marché de l'espace économique européen par :*

**SCPR**  
**97822 LE PORT**

et fabriqué(s) dans l'usine :

**SCPR**  
**97450 ST LOUIS**

*Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :*

**NF EN 15037-1:2008** et dans les Règles d'application **CE2+/RA 22 (2011)**  
*sous système 2+, sont appliquées et que*

**le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.**

*Ce certificat annule et remplace le certificat délivré le 23 avril 2012 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 23 avril 2018.*

*La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.*

*Délivré à Epernon, le 23/04/15*

*Révision n° 1*



Alberto ARENA  
Directeur Qualité Sécurité Environnement